

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE LUNDI VINGT-SEPT MARS  
Sous la Présidence de Madame Audrey GARINO, Vice-Présidente  
Le Conseil d'Administration du CCAS  
Dûment convoqué, s'est réuni, en présentiel et en visioconférence.

Présents : Mesdames BRAMBILLA, CARREGA, LANTENOIS,  
LELOUIS, RASTOIN, SERRA, SUFFREN

Messieurs COCHET, ESCANES, HEDDADI, MAGNAN,  
PINTO,

**Nombre de membres**

En exercice : 19  
(cf. délibération CM 20/0224/EFAG  
du 27/07/2020)  
Présents : 13  
Votants : 14

Excusés : Madame MAKHLOUFI  
Madame PASQUINI  
Madame TOMASI  
Monsieur ROSSI

Procurations : Monsieur AINIE, pouvoir donné à Mme SERRA

Secrétaire : Monsieur Anatole PUISEUX, Directeur Général

Date de la Convocation : 17 Mars 2023

**OBJET :** Réajustement des effectifs au sein du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux relevant de la filière Administrative.

**MADAME LA VICE-PRESIDENTE EXPOSE QUE :**

Pour répondre à l'obligation de suivi des créations ou modifications des postes budgétaires inscrits au tableau des effectifs du CCAS, il est nécessaire de procéder au réajustement des effectifs au sein du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux relevant de la filière administrative.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OÙ L'EXPOSE QUI PRECEDE :**

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment ses articles L. 123-4 et suivants,  
Vu le Code Général de la Fonction Publique,  
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 portant échelonnement indiciaire applicables aux attachés territoriaux,  
Vu la délibération n° 22.096 du 5 décembre 2022 relative à la mise à jour du tableau des effectifs et au réajustement des effectifs au sein des différentes filières représentées parmi les personnels du CCAS de Marseille,

**DELIBERE**

**ARTICLE UNIQUE** : Les effectifs au sein du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux, relevant de la filière administrative, sont modifiés conformément au tableau ci-annexé, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023.

Après en avoir délibéré à l'unanimité.

LA VICE-PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE MARSEILLE

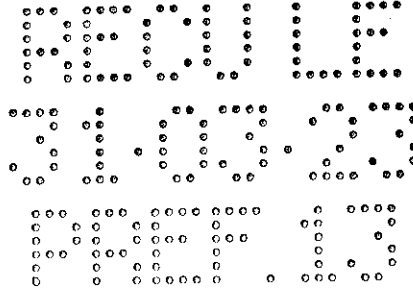


**Audrey GARINO**

Adjointe au Maire de Marseille  
en charge des affaires sociales,  
de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits

Filière Administrative – Catégorie A

SITUATION ACTUELLE		SITUATION NOUVELLE	
CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES	EFFECTIFS ACTUELS	CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES	Effectifs au 01.04.2023
Attaché Hors Classe	2	Attaché Hors Classe	1
Directeur Territorial	3	Directeur Territorial	4
Attaché Principal	10	Attaché Principal	10
Attaché	13	Attaché	13



31003A  
000010  
000010  
000010